



Prévention et maîtrise des risques

CNPP Cert.
Route de la Chapelle Réanville

CD 64 – CS22265
F-27950 SAINT MARCEL Cedex



ENTREPRISES CERTIFIÉES I4NF285
POSTULANTS I4NF285

Le 18/11/2022

Objet : Information importante relative aux extincteurs à poudre 6 et 9 kg et à eau 6 et 9 L des gammes INDIUM, INTEGRAL, MAT TOP et Vulcain.

Madame, Monsieur,

Pour rappel, le signalement 2020_5705 issu de la passerelle d'alertes commerciales de la Commission européenne sur la sécurité des produits (réservée aux producteurs / distributeurs de produits notifiés ou à leurs mandataires, conformément à leurs obligations issues de l'article 5, paragraphe 3, de la directive relative à la sécurité générale des produits du 03/12/2001) a été effectué par le distributeur Chubb France sur les produits mentionnés dans l'objet. Il relatait que lors de la manipulation de trois extincteurs, les têtes des extincteurs se sont désolidarisées des cuves, au moment de la percussion, et ont été projetées en l'air.

En réponse à ces incidents, l'entreprise Chubb France avait diffusé à l'attention des mainteneurs de nouveaux modes opératoires rendus disponibles en téléchargement sur son site internet.

Dans la circulaire datée du 07/03/2022, nous attirions particulièrement votre vigilance concernant un risque lié au revissage de la bague sur la cuve de l'appareil extincteur.

Le 21 octobre 2022, le comité I4NF285 a été informé en séance par l'un de ses membres qu'un accident s'est récemment produit. Les membres du comité souhaitent par la présente circulaire porter à la connaissance des titulaires que la tête d'un extincteur de la gamme INTEGRAL s'est désolidarisée de la cuve lors de sa mise sous pression, et a été projetée sur l'utilisateur lui causant des dommages corporels graves.

Bien qu'à ce stade, aucune responsabilité n'ait été établie et sans préjuger du résultat de l'analyse de cet accident par les autorités compétentes, nous attirons de nouveau votre vigilance sur l'éventuelle dangerosité de ces appareils, notamment lorsqu'ils ont fait l'objet d'ouvertures et fermetures répétées, et nous vous demandons de prendre toutes les dispositions que vous jugerez nécessaires.

Par ailleurs, au titre de votre devoir de conseil, nous vous recommandons vivement d'aviser vos clients, ayant ce type d'appareil dans leur parc, sur la nécessité de prendre toutes les précautions nécessaires lors de l'utilisation de ces extincteurs.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Christophe BODIN
Directeur CNPP Cert. / Inspections Audits Assistance
Technique

SASU au capital de 10 000€ - SIRET 793 766 973 00010
N° TVA intracommunautaire FR 13 793 766 973 – Code NAF 8299Z
Site internet : www.cnpp.com

Laurent AUFFRET
Responsable de Département
AFNOR Certification

SAS au capital de 18 187 000 € - SIRET 479 076 002 00019
N° TVA intracommunautaire FR 67 479 076 002 – Code NAF 7120 B
Site internet : www.marque-nf.com